

Aide à domicile Soins infirmiers à domicile



Essonne
Hauts-de-Seine
Paris
Seine-et-Marne
Seine-Saint-Denis

Relais Paris Nord

Aide à domicile - Tél. : 01.43.55.60.64

Soins infirmiers à domicile - Tél. : 01.48.06.80.44

Mail : accueil.pmad75-nord@idf.vyv3.fr

35 bis, rue Saint-Sabin - 75011 Paris

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30

Relais Paris Sud

Tél. : 01.45.42.29.29

Mail : accueil.pmad75-sud@idf.vyv3.fr

12, rue Boyer Barret - 75014 Paris

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h

Le Groupe VYV est le premier acteur de l'assurance santé et le premier opérateur national de services de soins et d'accompagnement.

Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun tout au long de leur vie. L'ensemble des mutuelles du groupe protège plus de 11 millions de personnes. Acteur engagé, il innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

Le Groupe VYV s'affirme comme un véritable entrepreneur du mieux-vivre.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations sur nos services et les modes d'accompagnement que nous proposons.
www.idf.vyv3.fr

vyv³ | Île-de-France

VYV³ Île-de-France, union soumise aux dispositions du Livre III du Code de la mutualité, immatriculé au répertoire Sirene sous le numéro 480 266 014. Siège social : 167, rue Raymond Losserand 75014 Paris

Création : epus communication - Photos : © J. Gryson - A. Stock - 08/19

GROUPE
vyv



Maintien à domicile

Vous permettez de continuer
à vivre chez vous

Service à but non lucratif

SAP 480266014

Plus de 25 ans d'expérience...



Service de soins infirmiers à domicile

Le service de soins infirmiers à domicile dispense sur prescription médicale des soins infirmiers et d'hygiène. Les prestations sont réalisées par une équipe paramédicale experte.

Soins d'hygiène et de confort

- Toilette
- Prévention d'escarre

Soins techniques infirmiers

- Suivi de traitement
- Injections, pansements



Aide à domicile

Le service d'aide à domicile accomplit des actes essentiels ou ordinaires pour vous accompagner, vous ou votre proche, dans votre quotidien.

Exemples de services proposés

- Lever et coucher
- Entretien du logement et du linge
- Aide à la toilette, habillage, changes
- Courses, préparation des repas et aide à la bonne alimentation et à l'hydratation
- Soutien psychologique et présence
- Démarches administratives simples
- Garde des enfants de plus de 3 ans¹

1. Le Complément de libre choix du Mode de Garde (CMG), s'applique dès lors que vous faites garder votre enfant à domicile, en emploi direct ou par l'intermédiaire de VVV² Ile-de-France

... auprès des personnes en situation de handicap et des personnes en perte d'autonomie

Bénéficiaires

- Personnes (adultes) handicapées, malades et/ ou dépendantes
- Personnes âgées de plus de 60 ans
- Personnes atteintes d'une maladie chronique de moins de 60 ans

Modalités d'intervention

- 7 jours/7 - 24h/24*

Modes de financement

Le service est pris en charge par la Sécurité sociale sur prescription médicale et ne représente aucun reste à charge pour le bénéficiaire.

* Pour les territoires couverts par le service de nuit

Bénéficiaires

- Personnes en situation de handicap, malades et/ ou dépendantes
- Personnes âgées de plus de 60 ans
- Familles

Modalités d'intervention

- 7 jours/7 - 24h/24
- Garde de nuit
- Possibilité d'intervention plusieurs fois par jour ou plusieurs fois par semaine
- Remplacements assurés en cas d'absence
- Une équipe de professionnels à votre écoute

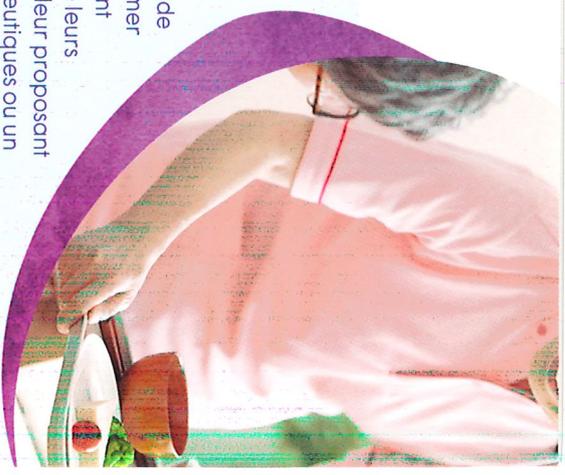
Deux modes de prestation

- Le service prestataire : les personnes qui interviennent à votre domicile sont des salariés dont nous sommes les employeurs.
- Le service mandataire : vous êtes l'employeur des intervenants et nous gérons pour vous les formalités administratives (contrats, fiches de paye...).

Équipe spécialisée Alzheimer

Notre équipe accompagne des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée vivant à domicile ainsi que leurs proches aidants en leur proposant des activités thérapeutiques ou un accompagnement adapté. Ces interventions se font sur prescription médicale et ne représentent aucun reste à charge pour le bénéficiaire.

>> Renseignez-vous auprès de votre Relais



Modes de financement

En fonction de la situation (autonomie et revenus) :

- APA (Aide Personnalisée à l'autonomie)
- Majoration pour tierce personne
- PCH (Prestation Compensatoire du Handicap)
- Caisses de retraite, mutuelles...

Modes de paiement acceptés

- Cheques, prélèvements, CESU
- Réduction fiscale de 50% des frais engagés dans la limite d'un plafond selon réglementation en vigueur.

Devis gratuit et personnalisé sur demande.

**Retrouvez
tous vos Relais
au dos
de ce dépliant**